

# COURS DE PÉDAGOGIE THÉORIQUE ET PRATIQUE

Gabriel Compayré

1897

Librairie classique Paul Delaplane

EXTRAIT :

DEUXIÈME PARTIE : PÉDAGOGIE PRATIQUE

LEÇON IX

LE DESSIN - LA MUSIQUE - LE CHANT

**Le dessin à l'école primaire. - Historique : Rousseau. - Pestalozzi, Frébel. - Définition des termes. - Programme actuel. - A quel âge faut-il commencer l'enseignement du dessin ? - Goût des enfants pour le dessin. - Le goût de la coloration. - Deux méthodes différentes. - Opinion de M. Herbert Spencer. - Opinion classique. - Conseils particuliers. - Le chant à l'école primaire. - Le chant à l'école maternelle. - Le chant, enseignement obligatoire. - Influence morale de la musique. - Le chant et la discipline. - Choix de morceaux. - Méthodes et procédés. - L'intuition dans le chant. - Théorie musicale.**

**Le dessin à l'école primaire.** - Le dessin a été longtemps considéré comme un art d'agrément, comme une étude de luxe, réservée aux gens de loisir ou aux artistes de profession. Il en est résulté que le dessin a été longtemps omis dans le programme de l'enseignement primaire. Mais aujourd'hui sa cause est gagnée. Depuis quelques années l'enseignement du dessin est obligatoire dans la plupart des écoles de l'Europe. « Il y a, comme on l'a dit, avènement du dessin aussi bien que de la science dans l'éducation. » De toutes parts on comprend que le dessin n'est pas seulement une récréation élevée, une préparation au sentiment du beau, qu'il est aussi la condition première de tout progrès dans les diverses branches de l'industrie artistique.

« Sans dessin, point d'ouvriers habiles, point de bons chefs d'ateliers ; point de progrès et d'excellence dans les plus relevées des industries, celles qui rendent témoignage d'une civilisation »<sup>1</sup>

« Les avantages qu'on peut tirer du dessin par une heureuse application aux arts mécaniques sont infiniment précieux ; il est l'âme de plusieurs branches du commerce ; c'est lui qui fait donner la préférence à l'industrie d'une nation ; il centuple la valeur des matières premières... Les étoffes, l'orfèvrerie, les bijoux, la porcelaine, les tapisseries, tous les métiers relatifs aux arts ne doivent opérer que par ses principes. »<sup>2</sup>

**Historique : Rousseau.** - Rousseau est le premier en France qui ait recommandé l'étude du dessin, du dessin d'après nature d'ailleurs, et avec l'intention de faire plutôt des ouvriers habiles que des artistes élégants :

« On ne saurait apprendre à bien juger de l'étendue et de la grandeur des corps qu'on n'apprenne à connaître aussi leurs figures et même à les imiter ; car au fond cette imitation ne tient absolument qu'aux lois de la perspective ; et l'on ne peut estimer l'étendue sur ses apparences qu'on n'ait quelque sentiment de ses lois. Les enfants, grands imitateurs, essayent tous de dessiner : je voudrais que le mien cultivât cet art, non précisément pour l'art même, mais pour se rendre l'œil juste et la main flexible ; et, en général, il importe fort peu qu'il sache tel ou tel exercice, pourvu qu'il acquière la perspicacité du sens et la bonne habitude du corps qu'on gagne par cet exercice. Je me garderai donc bien de lui donner un maître à dessiner, qui ne lui donnerait à imiter que des imitations, et ne le ferait dessiner que sur des dessins : je veux qu'il n'ait d'autre maître que la nature, ni d'autre modèle que des objets. Je veux qu'il ait sous les yeux l'original même, et non pas le papier qui le représente, qu'il crayonne une maison sur une maison, un arbre sur un arbre, un homme sur un homme, afin qu'il s'accoutume à bien observer les corps et leurs apparences, et non pas à prendre des imitations fausses et conventionnelles pour de véritables imitations. Je le détournerai même de rien tracer de mémoire en l'absence des objets, jusqu'à ce que, par des observations fréquentes, leurs figures exactes s'impriment bien dans son imagination ; de peur que, substituant à la vérité des choses des figures bizarres et fantastiques, il ne perde la connaissance des proportions et le goût des beautés de la nature.

<sup>1</sup> Voyez l'article Destin de M. E. Guillaume dans le *Dictionnaire de pédagogie*.

<sup>2</sup> Bachelier, *Discours sur l'utilité des écoles élémentaires*, etc., 1766.

« Je sais bien que de cette manière il barbouillera longtemps sans rien faire de reconnaissable, qu'il prendra tard l'élégance des contours et le trait léger des dessinateurs, peut-être jamais le discernement des effets pittoresques et le bon goût du dessin ; en revanche, il contractera certainement un coup d'œil plus juste, une main plus sûre, la connaissance des vrais rapports de grandeur et de figure qui sont entre les animaux, les plantes, les corps naturels, et une plus prompte expérience du jeu de la perspective... »<sup>3</sup>

Rousseau a le tort de proscrire d'une façon absolue l'imitation des modèles artificiels. Une autre erreur, c'est qu'il sépare très nettement le dessin de la géométrie : « La géométrie, dit-il, n'est pour nos élèves que l'art de se bien servir de la règle et du compas : il ne doit pas la confondre avec le dessin, où il n'emploiera ni l'un ni l'autre de ces instruments. »

**Pestalozzi, Froebel.** - Pestalozzi et Froebel sont, après Rousseau, ceux qui ont le plus fait pour populariser l'enseignement élémentaire du dessin.

Pour Pestalozzi, la forme géométrique constitue l'essence même du dessin. L'élève dessinera d'abord des lignes droites, des carrés, des triangles, des arcs de cercle. Plus tard, quand l'élément esthétique de la forme se sépare de l'élément purement mathématique, et que l'élève en a pris clairement conscience, succéderont aux exercices du dessin linéaire des leçons de perspective et de dessin artistique : le dessin des lignes n'est d'ailleurs qu'une préparation au dessin des objets.

« Ce ne sont pas des lignes, dit-il, que la nature donne l'enfant ; elle ne lui donne que des objets ; et nous ne devons lui donner des lignes que pour l'aider à bien voir les objets, mais il faut se garder de lui enlever les objets et de ne lui faire voir que les lignes. »

Pestalozzi n'a guère fait que poser les principes ; Froebel les a appliqués. Comme Pestalozzi, il prend les figures géométriques pour point de départ.

« Dès le début, l'enfant a devant lui une table quadrillée, puis une ardoise quadrillée. Les balles puis les cubes, puis les petites lattes, le familiarisent avec les formes géométriques ; les laines et les bandelettes de papier l'exercent à distinguer les couleurs. Ce qu'il a vu, il le reproduit naturellement. Pour guider ses premiers essais, il suffit de le faire débiter par les formes élémentaires. Il commence par voir des lignes concrètes et tangibles, pour ainsi dire, figurées par les bâtonnets ; il n'a d'abord qu'à poser et à juxtaposer de diverses façons les lattes ou les cubes pour obtenir des figures régulières. Bientôt il produit lui-même, en entrelaçant les bandes de papier, des mosaïques de petits carreaux de plusieurs couleurs. Quand enfin il prend le crayon en main, il lui est facile de représenter sur l'ardoise ou sur le cahier les combinaisons qu'il a obtenues avec ces bâtonnets, ces cubes, ces bandes de papier, et, grâce aux sollicitations de l'analogie, grâce au secours du quadrillage, qui le guide sans l'enchaîner, grâce à l'instinct naissant d'harmonie et de symétrie que l'éducation frœbélienne développe merveilleusement, il ne peut pas se borner à imiter, il invente presque aussitôt des combinaisons nouvelles de lignes dont l'ordonnance régulière le ravit et l'encourage sans cesse à de nouveaux efforts. »<sup>4</sup>

**Définition des termes.** – L'usage a consacré certaines expressions, d'après lesquelles le dessin comprendrait diverses parties tout à fait distinctes : le dessin linéaire, le dessin géométrique, le dessin d'ornement, le dessin d'art ou d'imitation. Le dessin linéaire, à vrai dire, n'est autre chose que le dessin géométrique, c'est-à-dire celui qui s'applique plus spécialement à la représentation des objets définis géométriquement. Le dessin d'ornement n'est qu'un développement du dessin géométrique. Enfin le dessin d'art ou d'imitation s'entend en général de la représentation de la figure humaine.

**Programme actuel.** – L'enseignement du dessin n'est obligatoire dans nos écoles primaires que depuis 1881. L'arrêté du 27 juillet 1882 porte que l'enseignement du dessin, commencé par des leçons très courtes dans le cours élémentaire, « occupera dans les deux autres cours deux ou trois leçons chaque semaine ».

Le programme indique, comme matière du cours élémentaire le tracé des lignes et les

---

<sup>3</sup> *Emile*, I. II.

<sup>4</sup> M. Buisson, *Rapport sur l'exposition de Vienne*, p. 247.

premiers principes du dessin d'ornement.

Pour le cours moyen, le *dessin à main levée*, courbes géométriques usuelles, courbes empruntées au règne végétal : la copie de plâtres représentant des ornements, la première notion du dessin géométral (c'est-à-dire qui offre la dimension, la forme et la position des parties d'un ouvrage) ; enfin le dessin géométrique, avec l'emploi de la règle, du compas, de l'équerre et du rapporteur. Dans cette partie du cours on se bornera à faire comprendre aux élèves l'usage de ces instruments dont ils acquerront le maniement dans le cours supérieur.

Pour le cours supérieur, au dessin à main levée s'ajoutent des notions élémentaires sur les ordres d'architecture et le dessin de la tête humaine. Quant au dessin géométrique, on exécute sur le papier, avec l'aide des instruments, les tracés jusque-là exécutés au tableau. On donne les principes du lavis ; on pratique le lavis à l'encre de Chine et à la couleur, les dessins de décoration, etc.

**A quel âge faut-il commencer l'enseignement du dessin ?** - Lorsque l'enfant écrit bien et vite, disait Locke, je pense qu'il est à propos non seulement de continuer à exercer ses mains par l'écriture, mais encore de porter plus loin son habileté en lui apprenant le dessin<sup>5</sup>. Il y a en effet de grands rapports entre l'écriture et le dessin, et ces deux exercices peuvent et doivent se prêter un naturel appui. Aussi ne saurions-nous trop encourager, à l'imitation de Fröbel, l'enseignement du dessin, même dans la classe enfantine.

« Rien ne saurait convenir mieux au petit enfant que le dessin, qui occupe ses yeux et sa main et qui le force, par la nature même du travail et sans qu'il soit nécessaire de l'y inviter, à observer attentivement, à comparer, à *combiner*. Nous soulignons avec intention ce dernier mot, parce qu'il marque bien la supériorité du dessin sur les autres exercices d'observation, où l'enfant regarde sans avoir à reproduire ce qu'il voit. Il y a dans les plus modestes essais de dessin une part de création, un rôle actif, personnel ; qui fait l'un des plus grands attraits de ce genre de travail. Le crayon à la main, l'enfant invente encore plus qu'il ne copie. »<sup>6</sup>

**Goût des enfants pour le dessin.** - Tous les observateurs de la nature humaine, et M. H. Spencer notamment, ont noté le goût de l'enfant pour le dessin :

« L'opinion qui se répand que le dessin est un des éléments de l'éducation prouve que l'on commence à se faire une idée plus juste de ce qu'est la culture de l'esprit. C'est encore un signe que les maîtres adoptent enfin la marche que la nature leur indique constamment. Les efforts spontanément tentés par les enfants pour représenter les personnes, les maisons, les arbres, les animaux, qui les entourent, sur une ardoise, s'ils ne peuvent mieux faire, ou à la mine de plomb sur du papier, si on leur en donne, est un fait connu de tout le monde. Voir des images est un de leurs grands plaisirs : comme toujours, leur tendance marquée à l'imitation leur inspire le désir de faire des images. Les efforts pour rendre les objets qui frappent leur vue sont aussi un exercice utile de perception, un moyen de rendre ces perceptions plus exactes et plus complètes. Et en cherchant à nous intéresser à leurs découvertes sur les propriétés usuelles des objets, en s'efforçant d'appeler notre attention sur leur dessin, ils sollicitent précisément de notre part le genre de culture dont ils ont le plus besoin. »<sup>7</sup>

**Le goût de la coloration.** - M. H. Spencer fait en outre remarquer, et avec raison, que le procédé de représentation qui charme et attire le plus l'enfant, c'est la coloration.

« Le crayon et le papier lui servent à défaut de mieux, mais une boîte de couleurs et un pinceau sont **pour** lui des trésors. Le dessin passe après le coloris. »

Mais est-il possible d'introduire l'usage des couleurs à l'école primaire ? Le programme l'admet dans une certaine mesure, puisqu'il **est rédigé, pour** les classes enfantines, dans les termes suivants :

---

<sup>5</sup> *Quelques Pensées sur l'éducation*, édit. Hachette, p. 251.

<sup>6</sup> Mademoiselle Chalamet, *L'Ecole maternelle*, p. 135.

<sup>7</sup> M. Spencer, *De l'éducation*, p 150.

« Combinaison de lignes. Représentation de ces combinaisons sur l'ardoise et le papier au crayon ordinaire ou *aux traits de couleur*. »

De même, au cours supérieur de l'école primaire, le programme, nous l'avons vu, recommande des exercices de lavis à l'encre de Chine et à la couleur.

**Deux méthodes différentes.** – Il n'en est pas moins vrai que ce qui importe le plus dans le dessin, c'est la ligne et ses combinaisons, non la couleur et ses nuances.

Mais quelle méthode suivre pour familiariser l'enfant le plus sûrement et le plus rapidement possible avec l'étude des lignes ? Deux systèmes sont en présence : d'une part celui qui ne veut pas que la géométrie soit la base de l'enseignement du dessin, qui prétend que, « la figure humaine étant ce qu'il y a de plus parfait et de plus harmonieux dans ses proportions, c'est par elle qu'il faut commencer les études » ; d'autre part, la méthode classique qui procède logiquement, analytiquement, pour ainsi parler, et qui, avant de présenter des ensembles à l'imitation de l'enfant, l'exerce à reproduire les éléments de toute figure et de toute forme, c'est-à-dire les lignes dans leurs diverses combinaisons.

**Opinion de M. H. Spencer.** - M. Spencer condamne avec énergie la méthode qui consiste « à faire commencer par des lignes droites, des lignes courbes et des lignes composées ». C'est, dit-il, renouveler dans l'enseignement du dessin les exercices abandonnés dans l'enseignement des langues ; c'est recommencer à mettre l'abstrait avant le concret.

Il est cependant difficile de soutenir que les lignes, bien qu'elles ne soient que les éléments des formes réelles, constituent quelque chose d'abstrait. C'est comme si l'on voulait, dans l'enseignement de la lecture, interdire à l'enfant d'apprendre d'abord les lettres, qui sont les éléments des mots. Nous pensons, quant à nous, qu'il y a avantage à placer en tête des études de dessin, comme l'exige d'ailleurs le programme de 1882, le tracé des lignes, leur division en parties égales, l'évaluation des rapports des lignes entre elles : c'est là, suivant l'expression de M. Spencer, une « grammaire », ou plutôt un alphabet de la forme, qu'il faut nécessairement apprendre avant d'aller plus loin.

L'opinion de M. H. Spencer est celle aussi que professe en France M. Ravaisson.

« Le dessin repose, dit-il, dans son opération la plus élémentaire, à laquelle toutes les autres peuvent être réduites, sur un jugement d'une nature spéciale, entièrement différent de ce jugement dont se servent les mathématiques... Le meilleur moyen de dessiner quelque objet que ce soit, ce sera donc d'étudier les objets où se trouvent au degré le plus élevé ces qualités qui font l'harmonie et la beauté, de manière à s'approprier, autant du moins qu'on en sera capable et que le temps dont on disposera le permettra, l'esprit dont elles procèdent : ce sera d'étudier les types accomplis de la plus haute perfection que la nature nous offre. Pour celui même qui n'aura, dans l'exercice de l'industrie à laquelle il se voue, qu'à exécuter le plus modeste métier d'imitation, la meilleure méthode pour arriver le plus promptement possible à s'en bien acquitter sera donc celle qu'ont toujours prescrite tous les maîtres, et qui consiste à étudier longtemps, et aussi longtemps qu'on le peut, les types où éclate l'unité qui imprime aux formes le caractère et surtout l'unité supérieure dans laquelle réside la beauté. »<sup>8</sup>

La méthode prônée par M. Ravaisson est incontestablement la plus favorable au développement des facultés esthétiques et du sentiment du beau. C'est celle que nous recommanderions peut-être s'il s'agissait, à l'école primaire, de former des artistes. Mais, dans l'humble sphère où se meuvent les destinées de l'enseignement élémentaire, il nous paraît plus rationnel de suivre l'autre méthode, celle qui s'appuie sur des éléments solides empruntés aux représentations géométriques.

**Opinion classique.** - Cette méthode a été défendue avec éclat par M. E. Guillaume<sup>9</sup>, et il est impossible de mieux faire valoir les raisons qui justifient la préférence que nous lui

<sup>8</sup> Voyez l'article *Art* dans le *Dictionnaire de pédagogie*.

<sup>9</sup> Voyez l'article *Dessin* dans le *Dictionnaire de pédagogie*.

accordons. M. Guillaume fait observer qu'il s'agit moins de sentiments que d'habitudes pratiques, que le dessin ne doit pas rester dans le domaine de l'à peu près, qu'il lui faut des bases rationnelles.

« De ce que le dessin sert de mode d'expression aux beaux-arts, on en conclut que l'art est son objet principal pour ne pas dire unique, que c'est l'art qui doit être, avant tout, visé dans son enseignement. Son côté général et utile, les moyens de précision qu'il emprunte à la science et qui servent de support nécessaire même aux conceptions de l'artiste, sont dédaignés ; avant de savoir tracer une ligne et reconnaître sa direction, on parle d'expression morale. D'emblée on sacrifie la justesse au sentiment. On érige le goût en règle suprême et on traite de haut les principes et les exercices fondamentaux sans lesquels plus tard ni l'inspiration ni les formes ne peuvent se produire avec sûreté. On exalte l'idéal, on s'enivre de théories esthétiques avant de s'être rompu à la pratique et de s'être rendu maître des lois qui la régissent. Enfin, on songe à des vocations d'artistes qui sont l'exception, là où l'on doit s'adresser à la masse, et où l'on agit sur des enfants dont l'intelligence s'ouvre progressivement et dont la plupart seront des ouvriers. N'est-ce pas un danger de faire appel à l'initiative et à l'indépendance du sentiment, quand il ne conviendrait que d'ordonner et de discipliner les esprits ? Si peu que l'enfant suive un cours de dessin, il faut qu'il en emporte des notions certaines et quelques habitudes pratiques qui lui servent durant sa vie entière. »

M. Guillaume conclut que, dans la pratique comme dans la théorie, c'est la géométrie qui est la base de la science du dessin, qu'il s'agisse de dessin industriel ou de dessin artistique. Si l'on procède autrement, il est bien difficile d'arriver à l'exactitude, et le dessinateur risquera fort de rester toujours dans l'indécision et le vague.

Cette méthode rigoureuse et scientifique n'exclut pas d'ailleurs la recherche du beau et l'éducation du sentiment artistique ; seulement, au lieu d'être le point de départ, la figure humaine sera le couronnement des études de dessin. Dans le cours supérieur, la copie des figures d'après l'antique exercera le goût.

« Sur ces admirables témoins d'un art qui n'a jamais été surpassé, l'élève développera les facultés artistiques qui peuvent exister en lui. Formé dès le début à un dessin d'exactitude et de précision, il ne restera pas impuissant à traduire les oeuvres délicates ou puissantes que nous ont transmises les plus belles époques de l'art. »

**Conseils particuliers.** - Il serait trop long d'entrer ici dans le détail des pratiques scolaires qui conviennent le mieux à l'enseignement du dessin. Indiquons seulement quelques points essentiels.

I. Les premiers modèles doivent être des objets réels autant que possible. Le programme des écoles maternelles place avec raison, à côté des dessins faits par la maîtresse et que l'élève reproduit, « la représentation des objets usuels les plus simples ». En d'autres termes, l'enfant ne doit pas être exclusivement assujéti à l'étude des formes géométriques pures. Il est bon qu'il soit exercé de bonne heure à lire et à traduire les formes des objets naturels<sup>10</sup>.

II. Il faut, au début, ne dessiner que des figures à deux dimensions, c'est-à-dire planes. Le relief doit être réservé pour une période ultérieure.

III. Le dessin d'ornement doit succéder au dessin géométrique.

IV. L'enseignement élémentaire du dessin, même lorsqu'on n'a en vue que le dessin industriel, ne doit pas négliger la figure humaine.

V. Les principes du dessin industriel doivent être enseignés parallèlement aux exercices de dessin. « L'acquisition de l'habileté technique de la main est accélérée plutôt que retardée par l'étude de ces principes<sup>11</sup>. »

**Le chant à l'école primaire.** - Le chant et le dessin, voilà à quoi se réduit l'enseignement des arts proprement dits à l'école primaire. Mais le dessin est surtout un art utile, dont l'étude prépare l'enfant du peuple à ses futurs travaux d'ouvrier et d'artisan : il n'est qu'accessoirement un élément d'éducation esthétique. Il tend plutôt à développer l'habileté

<sup>10</sup> On peut cependant, tout à fait au début, et pour guider l'enfant encore inexpérimenté, en même temps qu'on lui présente l'objet à imiter, en dessiner le croquis au tableau.

<sup>11</sup> Voyez l'article *Dessin* dans le *Dictionnaire de pédagogie*.

manuelle qu'à cultiver le sentiment du beau. La musique au contraire et le chant n'ont pas la même utilité pratique. On les a introduits à l'école primaire surtout comme des moyens de favoriser les sentiments, de toucher les cœurs, d'exciter les émotions les plus élevées de l'âme. De là l'importance particulière du chant, qui semble résumer tout ce qu'on peut demander d'éducation esthétique à l'école primaire.

**Le chant à l'école maternelle.** - Nous ne saurions mieux faire que de reproduire sur ce point les très judicieuses observations de mademoiselle Chalamet.

« Le chant a eu de tout temps sa place dans nos salles d'asile, et c'est justice : il peut rendre de grands services dans l'éducation des petits enfants. Il apporte une précieuse contribution au développement physique en fortifiant les poumons et en assouplissant tous les organes vocaux ; ces organes sont moins sujets aux maladies nombreuses et graves qui pourront les atteindre, surtout dans le premier âge, s'ils ont été soumis à un exercice régulier. Par son moyen on pourvoit à l'éducation de l'oreille, on cultive, on affine un sens qui joue, avec celui de la vue, un rôle prépondérant dans l'existence intellectuelle de l'enfant. Enfin le chant possède sur l'état mental des enfants une influence qui en fait un puissant instrument d'éducation, un des plus sûrs et des plus salutaires moyens de discipline que l'on puisse employer. Qui ne sait l'effet que produit un chant introduit à propos sur une classe engourdie, languissante, ou bien au contraire agitée et distraite ? La musique a le don de calmer les enfants et, en même temps, de les pousser à l'activité par une excitation agréable. L'enfant aime la musique : chanter le rend heureux, et c'est pour lui un besoin naturel comme de sauter et de courir. Conçoit-on une assemblée de petits enfants où l'on ne chanterait pas ? Ce serait aussi peu normal et aussi funèbre qu'un jardin dont les plantes ne verraient jamais le soleil ! »<sup>12</sup>

**Le chant, enseignement obligatoire.** - Depuis 1882 le chant fait partie des matières obligatoires de l'enseignement primaire.

« Les leçons de chant, dit le règlement, occuperont de une à deux heures par semaine, indépendamment des exercices de chant qui auront lieu tous les jours, soit dans les intervalles qui séparent les autres exercices scolaires, soit à la rentrée et à la sortie des classes. »

**Influence morale de la musique.** - Les anciens attribuaient à la musique une influence souveraine dans l'éducation morale. Un Athénien bien élevé devait savoir chanter, et l'éducation de Thémistocle qui n'avait pas ce talent passait pour négligée. La musique était réputée le meilleur moyen d'habituer les citoyens à l'ordre, à l'harmonie sociale. « On ne saurait toucher à une règle de la musique, disait Platon, sans ébranler les lois fondamentales de l'État. » C'est dans le même sens que Napoléon Ier disait : « Un morceau de musique morale, et fait de main de maître, touche inmanquablement le sentiment et a beaucoup plus d'influence qu'un bon ouvrage qui convainc la raison sans influencer sur nos habitudes. »<sup>13</sup>

« Au point de vue intellectuel, dit un auteur contemporain, M. Dupaigne, la musique a pour résultat d'élever l'esprit, de donner le goût du beau dont elle est un exemple, le plus sensible peut-être, et de mener du goût du beau à l'amour de l'étude, qui donnera de plusieurs autres manières satisfaction à ce goût. A cet égard la musique est un auxiliaire des plus puissants, qui fait gagner du temps au lieu d'en perdre, parce qu'elle ouvre la voie aux choses de l'esprit, aux choses délicates et relevées. Dans l'instruction primaire, c'est elle qui représente la première le côté esthétique de l'éducation, si nécessaire à mêler au terre-à-terre des premiers éléments ; c'est elle qui, mieux comprise et plus vite saisie que la beauté littéraire, permet le plus facilement aux enfants de sentir le charme et l'émotion produits par ce qu'ils ont su bien dire, et la satisfaction délicieuse d'avoir eu leur part dans la production de quelque chose de beau. L'importance de telles impressions pour les progrès d'une intelligence d'enfant n'est pas nécessaire à démontrer pour des éducateurs sérieux, mais on comprend qu'elles exigent, chez celui qui veut les produire, au moins ce sentiment profond de l'art qu'on appelle le goût, et qu'elles excluent nécessairement la prétention et le charlatanisme.

Au point de vue moral, les effets de la musique ne sont pas moins précieux. Elle peut devenir pour les jeunes gens le préservatif le plus puissant contre les dangers d'autres plaisirs, mais à la condition qu'on ait, en choisissant avec soin, dès le début, les exemples donnés, en ne laissant pénétrer dans l'école que les œuvres d'un sentiment pur et élevé, en ne craignant pas de s'adresser, autant que possible, aux grands maîtres, qu'on ait, dis-je, développé suffisamment la notion de la vraie beauté musicale, le goût de ce que l'on nomme avec raison la musique classique... »

<sup>12</sup> Mademoiselle Chalamet, *L'Ecole maternelle*, p. 255.

<sup>13</sup> Voyez notre *Histoire des doctrines de l'éducation en France*, t.I, p.38.

**Le chant et la discipline.** - Il est inutile d'insister pour faire valoir le rôle que le chant peut jouer dans la discipline scolaire. Outre que le chant fait aimer l'école, il est un excellent moyen de régler les mouvements d'entrée et de sortie dans les classes, d'y introduire l'ordre et l'harmonie ; il est de plus une excellente récréation qui repose des études sérieuses et qui peut, dans le cours des classes, ranimer l'activité, l'entrain des élèves.

**Choix des morceaux.** - On peut se plaindre qu'il n'y ait pas encore un bon choix de morceaux à l'usage des écoles primaires. Et cependant ce choix a une importance capitale. Ces morceaux devraient être simples, amusants, avec des paroles appropriées à l'âge de l'enfant : de vieilles mélodies, des chants patriotiques, des hymnes aux grands hommes.

« Le succès de l'enseignement du chant dépend en grande partie du choix des morceaux qu'on fait exécuter à l'enfant. Ses premiers exercices de langage n'avaient été que l'expression de ses propres idées, de ses propres impressions... Il en sera de même de ses premiers exercices de chant : un recueil de morceaux simples et bien gradués est d'une extrême importance... Les paroles doivent être aussi rapprochées que possible du langage même des enfants, afin d'être parfaitement claires pour eux ; cette condition n'exclut pas d'ailleurs la vraie poésie. Les sujets choisis seront de divers caractères ; ils varieront du sérieux au gai. »<sup>14</sup>

**Méthodes et procédés.** - La première chose à faire, c'est de former d'abord l'oreille et la voix : l'oreille se formera en écoutant, la voix en chantant.

Au cours élémentaire, comme au cours moyen, comme au cours supérieur, les chants, dit le pro-gramme, seront appris par l'audition.

Dans les débuts on écartera de parti pris la théorie. C'est la pratique seule qui importe.

« Le chant, comme la parole, est affaire d'imitation... il faut faire saisir le chant simplement par l'oreille, en le chantant aux enfants autant de fois qu'il sera nécessaire pour que les mieux organisés d'entre eux le retiennent d'une façon à peu près correcte. »<sup>15</sup>

Les infirmités apparentes du sens de l'ouïe ne proviennent en général que du défaut d'exercice.

« Il n'y a pas d'infirmité irrémédiable, dit M. Dupaigne. Ce n'est jamais l'oreille, si l'on n'est pas sourd, c'est l'exercice qui manque. »

On commencera donc par exercer beaucoup les enfants. Quand ils seront arrivés à bien prendre l'unisson, c'est-à-dire à reproduire exactement les sons qu'ils entendent, ils auront fait la moitié du chemin.

Un conseil excellent donné par M. Dupaigne est de choisir parmi les enfants ceux qui ont une voix agréable et sûre et de les faire chanter seuls pour servir d'exemple aux autres.

**L'intuition dans le chant.** - Pestalozzi pensait avec raison que l'enfant, de même qu'il apprend à parler avant de savoir lire, doit apprendre à chanter avant de connaître les signes conventionnels qui servent à écrire la musique. L'enfant parle parce qu'il a entendu parler ; de même il chantera pour avoir entendu chanter<sup>16</sup>.

**Théorie musicale.**- Dans le cours élémentaire, la théorie musicale se bornera à la lecture des notes. Dans le cours moyen et supérieur au contraire on joindra aux exercices pratiques l'étude de la *théorie* proprement dite : notions des *intervalles*, *composition de la gamme*, *modalité*, *mesures composées*, etc.

Mais il faudrait se garder de donner trop de développement à une étude théorique. L'arrêté

<sup>14</sup> Roger de Guimps, *Philosophie de l'éducation*, IIe partie, II, VI..

<sup>15</sup> *Ibid.*.

<sup>16</sup> Mademoiselle Chalamet, *op. cit.*, p. 254.

du 23 juillet 1883 recommande avec raison aux instituteurs « d'épargner aux enfants les difficultés théoriques, de les former à émettre nettement des sons, à ménager leur voix, à observer les nuances, à avoir une prononciation nette et correcte. »

L'important, c'est que l'enfant sorte de l'école primaire avec le goût du chant, que ses aptitudes musicales soient assez développées pour qu'il puisse, devenu jeune homme, rechercher les sociétés chorales, les orphéons, qui sont une des formes les plus recommandables et les plus utiles de l'association populaire. Par là l'étude du chant aura concouru à l'éducation générale : elle aura contribué à détourner les âmes des plaisirs grossiers et des jouissances matérielles pour les diriger vers des satisfactions innocentes et élevées.